



XXV^{ème} Tournoi Rapide d'Échecs Jean VEYRINAS

Aigrefeuille/Maine
dimanche 18 février 2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : PRESENTATION

Le club d'échecs d'Aigrefeuille sur Maine, dénommé Échiquier de Sèvre et Maine, organise le dimanche 18 février 2024, le XXV^{ème} tournoi d'échecs Rapide Jean Veyrinas.

Le tournoi se déroule Salle des Richardières, rue de la Chapelle.

Article 2 : REGLES

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E) : 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai en Inde. Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023. Les règles d'appariement sont celles du C04 (Fide Handbook) : Appariements au système suisse assisté par ordinateur (par le dernier programme PAPI en cours, homologué par la F.F.E.). En fonction du nombre de joueurs, l'arbitre principal se réserve le droit de passer en système Suisse accéléré.

Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, toute personne souhaitant participer au tournoi, doit se présenter à la table de pointage avant l'horaire indiqué. Dans le cas contraire, il ne sera pas apparié à la première ronde.

Pointage auprès de l'arbitre au plus tard à 09h20 pour être apparié pour la ronde 1

Attention : L'ensemble des Tournoi A et B est limité à 160 joueurs maximum

Le Tournoi Jeunes C, est limité à 40 joueurs.

Article 3 : CADENCES

3 tournois sont proposés. Ils se déroulent en 7 rondes.

Tournoi Principal A, réservé aux joueurs ayant un Elo FIDE Rapide supérieur à 1400

Tournoi Secondaire B, réservé aux joueurs ayant un Elo FIDE Rapide inférieur à 1600

Tournoi Jeunes C, réservé aux joueurs de catégorie U14 et moins, ayant un Elo rapide inférieur à 1300.

Tournoi A et tournoi B : (homologués FIDE) Chaque joueur disposera de 12 minutes pour jouer sa partie avec un ajout de temps de 3 secondes par coup joué. Le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas d'égalité) inscrit le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.

Tournoi Jeunes C : (homologué FFE) Chaque joueur disposera de 15 minutes pour jouer l'ensemble des coups de sa partie. A la fin de la ronde, appeler l'arbitre pour qu'il vérifie la position et note le résultat.

Article 4 : HORAIRES

Les rondes démarreront aux heures suivantes :

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| - ronde 1 à 10h 00 | ronde 5 à 14h 45 |
| - ronde 2 à 11h 00 | ronde 6 à 15h 45 |
| - ronde 3 à 12h 00 | ronde 7 à 16h 45 |
| - ronde 4 à 13h 45 | Remise des prix à 17h 45 |

Article 4 : FORFAIT

A partir de l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre, le forfait est de 10 minutes pour les 3 tournois.

Tout joueur forfait sans prévenir l'arbitre sera exclu du tournoi sauf décision de l'arbitre principal.

Article 5 : DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de **12 €** pour les adultes et de **6 €** pour les jeunes (juniors inclus) pour les joueurs ayant réglé **avant le jeudi 15 février 2024 à minuit**. Pour les personnes réglant après cette date, ces droits seront majorés à **14 €** pour les adultes et **7 €** pour les jeunes.

Article 6 : PRIX

Le montant des prix sera affiché avant la 5^{ème} ronde. Son total atteindra 100% des droits d'inscription des tournois A et B.

Le vainqueur du tournoi A remportera un prix de 400 euros.

Le vainqueur du tournoi B remportera un prix de 100 euros.

Les prix ne sont pas cumulables.

Article 7 : APPARIEMENTS

Les joueurs seront appariés en fonction de leur classement ELO rapide de février 2024. Le tournoi est homologué par la FIDE (Fédération Internationale Des Echecs) et par la Fédération Française des Echecs. La présentation de la licence A ou B, valable pour la saison en cours, est obligatoire.

Tout joueur non licencié peut prendre une licence sur place auprès de l'arbitre.

Remarque : Obligation de présenter un certificat de non contre indication à la pratique des échecs lors d'une prise de licence.

Article 8 : DEPARTAGES

Les départages suivants seront appliqués : **Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.**

Article 9 : ARBITRAGE et ORGANISATION

Responsable de l'organisation	- Sébastien TROGER	
Arbitre principal	- Nicolas BOCKSER	Arbitre Fédéral Open 2
Arbitres adjoint(e)s	- Luc FANCELLI	Arbitre International Elite 1
	- Romain CHARTIER	Arbitre Fédéral Club
	- Marie BOCKSER	Arbitre Fédérale Club

Article 10 : CONDUITE DES JOUEURS

Les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur.

Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.

Les conversations et lectures suspectes sont interdites dans l'aire de jeu.

Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties. Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu. Une tenue correcte est exigée.

Article 11 : REGLES SPECIFIQUES

Pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera une minute supplémentaire à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur (Tolérance d'un coup illégal supplémentaire accordé pour le tournoi Jeunes C).

Selon l'article A5 des Règles des Échecs Rapide, **l'article A4 de « l'annexe A : Echecs rapides » s'applique pour la durée du tournoi** (cf page 77 du livre de l'arbitre, consultable à la table d'arbitrage)

Tout joueur qui souhaite quitter le tournoi de façon définitive doit en informer l'arbitre avant la fin de la ronde précédente. Dans le cas contraire, l'arbitre préviendra le Directeur juridique de la DNA.

Article 12 : COMPORTEMENT DES JOUEURS

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la Charte du joueur d'échecs. Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévue dans les règlements de la Fédération Française des Échecs.

Article 13 : COMMISSION D'APPEL

Une commission d'appel composée par l'arbitre Principal est mise en place sur le tournoi.

L'arbitre principal
Nicolas BOCKSER

L'organisateur
Sébastien TROGER

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.